

M. Broadbent: Madame le Président, je me ferai un plaisir de donner suite à la demande que vient de formuler le ministre des Finances et je lui donnerai donc certains conseils tout à l'heure.

LA POLITIQUE DES TAUX D'INTÉRÊT ÉNONCÉE DANS LE DISCOURS DU TRÔNE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Je voudrais maintenant m'adresser au premier ministre puisqu'on a fait allusion aux boniments de campagne électorale. Voici ce que le premier ministre a déclaré à la Chambre des communes le 29 octobre 1979:

Quand le gouvernement envisagera-t-il d'autres possibilités que d'aligner notre taux d'escompte sur le taux américain? Dieu sait où cela va nous mener!

Le premier ministre avait promis pendant la campagne électorale que si son parti remportait les élections, il maintiendrait les taux d'intérêt à un niveau plus bas que le parti conservateur du Canada. Comment explique-t-il que les taux d'intérêt aient augmenté à quatre reprises depuis qu'il a pris le pouvoir et que dans le discours du trône qui a été prononcé hier il ne soit absolument pas question d'une politique d'abaissement des taux d'intérêt?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le chef du Nouveau parti démocratique a induit la Chambre en erreur, bien involontairement sans doute. Je n'ai jamais promis que nous abaisserions les taux d'intérêt au moment où nous avons formé le gouvernement. On m'a précisément posé cette question et j'ai répondu que je ne pouvais pas faire une telle promesse.

M. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): C'est ce qu'a fait Herb Gray, qui est assis à trois sièges de vous.

M. Broadbent: Grâce au premier ministre, si je ne m'abuse. Je pense que celui-ci a mal compris ma question. Je n'ai pas dit que le premier ministre avait promis d'abaisser les taux d'intérêt. J'ai dit que pendant la campagne électorale, il avait promis de ne pas laisser augmenter les taux d'intérêt au même rythme que le parti conservateur. Il hoche la tête mais c'est certainement ce que la plupart des Canadiens ont compris.

LA MONTÉE DES TAUX D'INTÉRÊT—LES EFFETS SUR LES HYPOTHÈQUES

M. Edward Broadbent (Oshawa): Je voudrais adresser une dernière question supplémentaire au ministre des Finances. Lorsque les taux d'intérêt avaient atteint 14,5 p. 100, son collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, avait dit que de tels taux hypothécaires allaient mener les Canadiens à la catastrophe. Aussi, je voudrais que le ministre des Finances dise ce qu'il pense de la politique actuelle en matière de taux d'intérêt, les intérêts hypothécaires ayant maintenant grimpé à 17,5 p. 100.

Questions orales

● (1430)

Cela veut dire que quelque 350,000 Canadiens qui doivent renouveler leurs hypothèques cette année seront obligés de payer en moyenne \$200 de plus par mois ou presque \$3,000 par année.

Une voix: C'est une forte somme.

M. Broadbent: Le ministre des Finances considère-t-il cette situation acceptable pour le gouvernement du Canada?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je crois que la question s'adressait au premier ministre. J'ai fait calculer le nombre de propriétaires des maisons qui pourraient renouveler leurs hypothèques cette année et ce chiffre s'établit à environ 350,000. De ce nombre, il me semble qu'une très grande partie pourra payer les hausses regrettables de paiements d'hypothèque si on se base sur le taux coutumier de la dette par rapport au revenu du ménage. Ce sera manifestement un fardeau supplémentaire, mais ce groupe de contribuables pourra se débrouiller.

Il y en a d'autres qui, parce que leurs revenus n'ont pas augmenté et parce que la valeur ou la part qu'ils ont payée de leur maison n'a pas augmenté se retrouveront dans une situation particulièrement difficile, et c'est vers ce groupe relativement restreint que nous dirigerons nos efforts pour les aider à traverser cette période très difficile.

* * *

L'INDUSTRIE

LES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS—LES EFFETS SUR LES EXPORTATIONS

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce.

Une voix: Le regretté Herb Gray.

M. Wilson: Les hausses d'escompte au Canada et aux États-Unis préoccupent beaucoup les exportateurs canadiens. Comme la Société pour l'expansion des exportations a tout récemment emprunté environ 250 millions de dollars américains à 14 pour cent simplement pour financer ce à quoi elle s'était engagé alors que les taux d'intérêt étaient à 9 et 10 pour cent, ces taux d'intérêt élevés empêcheront-ils en quelque façon la Société pour l'expansion des exportations d'aider, conformément à son mandat, le secteur des exportations canadiennes?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, je pense que le ministre d'État (Commerce) voudrait répondre à cette question.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Réduisez le taux, Herb.